

**EXTRAIT DE DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- \*Date de Convocation : 19/05/2023
- \*Date d’Affichage : 19/05/2023
- \*Conseillers en exercice : 23
- \*PRÉSENTS : 12
- \*VOTANTS : 17

L’an deux mille vingt-trois, le 25 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

**Etaient présents** : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Monsieur Bernard GLENAT Monsieur Michel PLAIGNAUD,  
Madame Claudine BARRIE, Monsieur Mohammed NIFA Adjoints  
Monsieur David DUMEUNIER, Madame Muriel DANQUAH, Madame Murielle FANOUILLE, ,  
Monique MORNACCO, , Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Thierry ROUSSELET,

**Etaient absents excusés** :

Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,  
Monsieur Hervé BERTRAND pouvoir à Monsieur Michel PLAIGNAUD,  
Madame Isabelle CORNELOUP pouvoir à Mame Claudine BARRIE,  
Madame Céline POUTEAU pouvoir à Mame Florence VILLE-VALLEE,  
Monsieur Fodié DIARRA pouvoir à Monsieur Mohammed NIFA,  
Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Isabelle LACOUR , Madame Emilie POUJOL,  
Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR, Madame Sophie Rima GHADBAN,

Monsieur Thierry ROUSSELET a été désigné Secrétaire de séance.

**DEL N° 2 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL  
Conseil municipal du 20 AVRIL 2023**

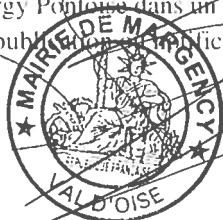
Les séances publiques du Conseil municipal donnent lieu à l’établissement d’un procès-verbal qui retrace les décisions des séances de l’Assemblée délibérante.

Le Conseil municipal, n’ayant aucune rectification à apporter au procès-verbal du Conseil municipal du 20 AVRIL 2023 qui leur a été transmis et qui a été publié,

**ADOpte** le procès-verbal du Conseil municipal du 20 avril 2023.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire  
de cet acte dès sa transmission  
en Sous-Préfecture le**

La présente délibération peut faire l’objet  
d’un recours pour excès de pouvoir devant le T.A  
de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter  
de sa publication.



Fait à Margency, le 26/05/2023



Accusé de réception en préfecture  
095-219503695-20230526-DEL225052023-DE  
Date de télétransmission : 26/05/2023  
Date de réception préfecture : 26/05/2023